CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E197944** **VALABLE JUSQU'AU** **23/11/2027**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2021

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AVIGNON 2021B01183

Siret : 898 728 407 00013

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 9508146

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010841502604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010841502604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : INDIGO INDUSTRIE

11 CHEMIN DES OLIVETTES
ZA SUD
84310 MORIERES-LES-AVIGNON

Téléphone : 04 90 83 82 24 **Fax :**

Portable : 06 20 71 00 69

Responsabilité légale :
ORIOL OLIVIER DIRECTEUR GÉNÉRAL / MARTIN VINCENT PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.indigogroupe.fr/nos-realisations-w1

E-mail : ndavid@indigoindus.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 928 791 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6133	Peinture industrielle	13	08/10/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 08:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.